

LA ROCHE-NEUVILLE



Flash-Info n°22



Absents sur la photo :
M. Philippe LEFUR,
Mme Aurore HUCHEDÉ

Dossier

Présentation du Conseil municipal
et des commissions

Vie municipale Enfance et Jeunesse Informations pratiques

Une nouvelle équipe municipale élue



Le mot du Maire

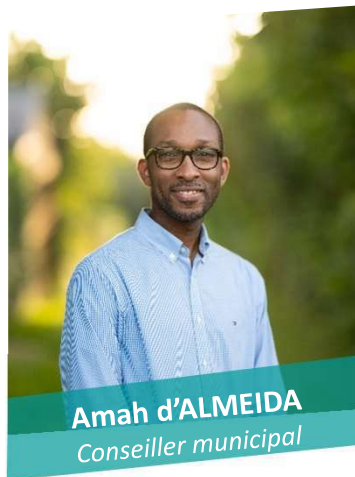
Le 15 mars 2026 dernier, vous avez choisi une nouvelle équipe municipale pour accompagner l'avenir de notre commune. Quelques jours plus tard, le conseil municipal s'est officiellement installé et a procédé à l'élection de ses représentants : maire, maires délégués et adjoints.

Nous abordons ce nouveau mandat avec enthousiasme, dans le respect du travail accompli par l'équipe précédente. Nous tenons d'ailleurs à remercier chaleureusement et à saluer l'engagement de l'équipe conduite par Jean-Paul FORVEILLE pour les actions menées au service de notre commune.

Notre volonté est de poursuivre une action municipale fondée sur l'écoute, le dialogue et l'intérêt général. Convaincus que les meilleures réussites naissent de la coopération, nous souhaitons construire avec vous les projets qui feront vivre et grandir notre commune dans les années à venir.

Merci pour la confiance que vous nous avez accordée. Ensemble, continuons à faire de notre commune un lieu de vie dynamique, solidaire et accueillant.





Les commissions permanentes



Commission Jeunesse

Encourage et accompagne la réalisation de projets par et pour les jeunes.

Guillaume COUSIN, Matthieu TALOIS, Florine RENOU, Sylvie BOULC'H, Line NOTAIS, Amandine CHARLES



Commission Travaux & Voirie

Supervise l'entretien, la rénovation et la construction.

Jean-Pierre PAPEIL, Christine BRIELLES, Matthieu TALOIS, Philippe LEFUR, Pierre BOUCHERON, Vincent DÉMAS, Amah D'ALMEIDA, Baptiste SAULAI



Commission Economie & Tourisme

Accompagne les commerçants et les artisans, et veille au développement de la commune.

Valérie LEPAGE, Matthieu TALOIS, Philippe LEFUR, Pierre BOUCHERON, Sylvaine PHELIPPEAU, Laura BIBAL, Baptiste SAULAI



Commission Finance

Elabore la politique budgétaire de la commune et veille à son bon fonctionnement.

Guillaume COUSIN, Matthieu TALOIS, Jean-Pierre PAPEIL, Valérie LEPAGE, Florine RENOU, Sylvie BOULC'H, Philippe LEFUR, Gaëtan BEUVE, Vincent DÉMAS, Amah D'ALMEIDA



Commission Communication

En charge de l'information et de la diffusion des actualités de la commune auprès des habitants.

Philippe LEFUR, Laura BIBAL, Stéphanie BOULAY, Guillaume COUSIN, Matthieu TALOIS, Gaëtan BEUVE, Amah D'ALMEIDA



Commission Cadre de vie

Aménagement de notre territoire communal, l'amélioration du cadre de vie de tous.

Florine RENOU, Stéphanie BOULAY, Matthieu TALOIS, Jean-Pierre PAPEIL, Valérie LEPAGE, Sylvie BOULC'H, Philippe LEFUR, Line NOTAIS, Aurore HUCHEDÉ, Vincent DÉMAS, Laura BIBAL



Commission Action sociale

Anime une action générale de prévention et développement social.

Florine RENOU, Stéphanie BOULAY, Christine BRIELLES, Matthieu TALOIS, Gaëtan BEUVE, Aurore HUCHEDÉ, Amandine CHARLES



Commission d'Appel d'offres

Attribue les marchés publics dans le cadre d'une procédure formalisée.

Guillaume COUSIN, Matthieu TALOIS, Jean-Pierre PAPEIL, Valérie LEPAGE, Vincent DÉMAS, Amah D'ALMEIDA, Laura BIBAL



Les instances communales

Le conseil municipal a désigné des élus référents pour représenter la commune au sein de ses différents organismes et commissions :

Référents numérique & informatique :

Amah D'ALMEIDA & Matthieu TALOIS

Référents Territoire d'Energie Mayenne (TEM) :

Gaëtan BEUVE & Matthieu TALOIS

Référent Risque naturels pour ENEDIS :

Gaëtan BEUVE

Référents CEP – GAL Sud Mayenne :

Christine BRIELLES, Aurore HUCHEDÉ & Matthieu TALOIS.

Référent PAT : Sylvaine PHELIPPEAU

Référents Biodéchets :

Jean-Pierre PAPEIL & Sylvaine PHELIPPEAU

Référent CNAS : Florine RENOU

Référent Sécurité routière : Pierre BOUCHERON

Référent Incendie & Secours : Aurore HUCHEDÉ

Référent Défense : Pierre BOUCHERON

Référent E-Collectivité : Amah D'ALMEIDA

Commission de contrôle de la liste électorale :

Aurore HUCHEDÉ & Stéphanie BOULAY

Commission de contrôle des impôts directs (CCID) :

Matthieu TALOIS, Guillaume COUSIN, Vincent DÉMAS, Jean-Pierre PAPEIL, Sylvaine PHELIPPEAU, Florine RENOU.

Commissions à la Communauté de Communes du Pays de Château-Gontier

Commission Trilogic, eau & assainissement :

Sylvaine PHELIPPEAU

Commission Ruralité, GEMAPI & Bocage :

Vincent DÉMAS

Commission Relations avec les communes :

Gaëtan BEUVE

Comité consultatif tourisme & Patrimoine :

Valérie LEPAGE

Comité action culturelle :

Aurore HUCHEDÉ

Comité consultatif sports :

Guillaume COUSIN

Comité consultatif centre social :

Matthieu TALOIS

Comité consultatif habitat & Mobilité :

Matthieu TALOIS



Vie municipale

Rencontre Elus & Agents

Le vendredi 10 avril, les élus ont accueilli les agents à la salle des fêtes de Saint-Sulpice pour un moment de rencontre privilégié. Pour accompagner cet échange chaleureux, propice à faire connaissance, les élus ont tenu à préparer eux-mêmes quelques amuse-bouches.



Une initiative conviviale qui a permis de renforcer les liens au sein de l'équipe municipale dans une atmosphère décontractée.



Trois nouveaux agents



Laurent DELÉPINE

Depuis le 26 mai dernier, Laurent DELÉPINE a rejoint le service technique de la commune. Il vient prendre la suite de Serge PIAU, qui a fait valoir ses droits à la retraite le 1er juin après quelques années de bons et loyaux services que nous tenons à saluer chaleureusement.

Laurent intègre ainsi l'équipe aux côtés de Gaylord CHAUDET et de Ronan NOTAIS. Nous lui souhaitons la bienvenue !



Marylène BOISARD

Marylène BOISARD est arrivée parmi nous en l'absence d'Inès HELOÏSE et restera à nos côtés jusqu'à son retour. Elle intervient en classe le matin en tant qu'agent territorial spécialisé dans les écoles maternelles, en cantine, à la garderie certains matins ainsi que pour le ménage des locaux.



Anaïs SEYEUX

Anaïs SEYEUX nous rejoindra en septembre en tant qu'apprentie du CAP AEPE. Elle remplacera Hasan KESER qui s'en ira vers d'autres horizons. Elle interviendra donc en classe également, à la garderie, à la cantine et participera aussi à l'entretien des locaux.



*Personne vulnérable :
Ne restez pas isolée, signalez-vous !*

Les épisodes climatiques extrêmes (canicules, grand froid, etc.) nous rappellent la nécessité d'appliquer les gestes du quotidien pour notre bonne santé. Dans une démarche citoyenne, il est aussi important de veiller les uns sur les autres au sein de notre commune.

Vous vous sentez isolé ou vulnérable face à ces situations ?
Faites-vous connaître en contactant la mairie.

Vous connaissez une personne isolée ou fragile dans la commune ?
Parlez-lui de cette démarche et encouragez-la à se signaler.

Vide grenier du 29 mars

À l'initiative de Cédric ORY, gérant du bar à tapas El Sueno, la commune accueillait un vide-grenier. Sous un beau soleil, chineurs et exposants ont répondu présent pour une journée conviviale et animée. Un beau succès qui donne envie de recommencer ! Merci à Cédric et à tous les bénévoles.



Cérémonie du 8 mai



Troc plantes du 10 mai

Entre les plants de tomates anciennes, les rhizomes en tous genres et les bouquets de fleurs multicolores... Les conversations vont bon train en ce dimanche sur la place de l'église de Saint-Sulpice. Graines, semis, plants et boutures changent de mains au fil des échanges. Malgré une météo capricieuse, le troc plantes a rassemblé 75 jardiniers, amateurs comme passionnés, venus partager leurs végétaux, mais aussi leurs conseils et astuces de jardinage dans une ambiance conviviale.



Vie municipale



Tournoi de tennis de table du 30 mai

Le samedi 30 mai 2026, une vingtaine de joueurs se sont retrouvés pour participer à un tournoi de tennis de table, organisé par l'association de tennis de table de la Roche-Neuville, placé sous le signe de la bonne humeur.

Tout au long de la journée, les participants ont enchaîné les rencontres dans un esprit sportif et convivial.

Une pause restauration a permis aux joueurs et accompagnateurs de se retrouver autour d'un moment de détente et de partage.

Une belle réussite pour cette journée appréciée de tous.

Rendez-vous est déjà pris pour la prochaine édition.



Semaine fédérale du cyclotourisme



Dans le cadre de la 87ème Semaine Fédérale Internationale de Cyclotourisme, nos communes auront le plaisir d'accueillir les participants lors de leur passage sur le territoire :

- **Saint-Sulpice** : le dimanche 2 août.
- **Loigné-sur-Mayenne** : le samedi 8 août.

Ces journées seront l'occasion de voir passer des milliers de cyclotouristes venus de toute l'Europe. Nous comptons sur vous pour leur réserver un accueil chaleureux et convivial, et ainsi mettre en lumière le charme et l'hospitalité de nos villages.

Pour découvrir les parcours et toutes les informations pratiques, rendez-vous sur le site officiel : semaine-federale.ffvelo.fr/2026

Journée Assos & Jeux

Dimanche 6 septembre 2026
de 9h00 à 17h30



ASSOS ET JEUX journée conviviale autour du jeu et du sport

- 9h00 : Accueil au P'tit bar à Saint-Sulpice.
- 9h30 : Départ circuits Course à pied, Marche, VTT et/ou visite guidée de la Coutellerie du Maine-Anjou.
- 11h30 : Fin des activités.
- 12h00 : Apéro à l'espace Loisirs de la Mare à Loigné sur Mayenne.
- 12h30 : Restauration sur réservation ou Pique-Nique.

• Participation de la fanfare tout au long de la journée.

14h30 : Nombreuses activités sur place :

- Tir à la corde
- Tennis de table
- Rameur
- et pleins d'autres activités
- Course aux oeufs
- Course en sac
- Initiation au rugby

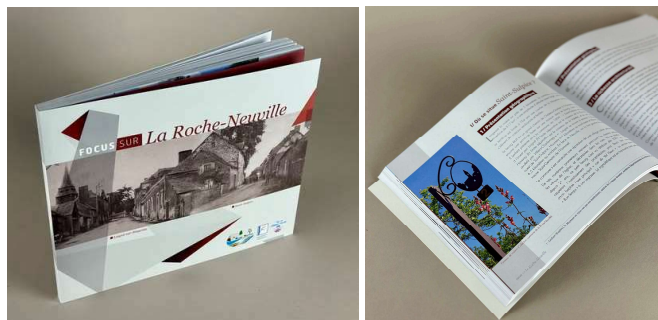


GRATUIT
&
OUVERT À TOUS



Une journée festive et conviviale réunissant les associations du village autour du jeu, des animations et du partage. Venez vous amuser, découvrir et partager un beau moment ensemble **le 6 septembre prochain!**

Sortie du "Focus"



Le Focus sur La Roche-Neuville vient de paraître ! Découvrez le Focus sur La Roche-Neuville ! C'est un ouvrage de 152 pages qui retrace l'Histoire des deux communes déléguées (Loigné-sur-Mayenne et Saint-Sulpice) et propose un panorama complet de leurs richesses patrimoniales.

Le livre est à disposition à la bibliothèque de Loigné et en vente (10 euros) à l'Office du Tourisme du Pays de Château-Gontier.

Archives de la mairie



La Roche-Neuville, commune nouvelle constituée en 2019 par le regroupement de Loigné-sur-Mayenne et de Saint-Sulpice, a engagé un projet de mise en valeur de ses fonds documentaires.

Cette mission de 86 jours a permis :

- **Le tri** : L'élimination réglementaire de 57 mètres linéaires de documents inutiles (recyclés par Alternatri).
- **La structuration** : Le classement et l'inventaire de 57,85 mètres linéaires de documents historiques et juridiques, facilitant le travail quotidien des agents.
- **La prospective** : La création d'un fonds unifié en mairie, offrant 15 ans de capacité de stockage tout en ouvrant la réflexion sur l'archivage électronique.

Fin d'année solidaire pour le Conseil Municipal des Enfants

Le Conseil Municipal des Enfants a clôturé l'année en beauté ! Grâce au Marché de Noël et à la Chasse aux œufs, 260 € ont été récoltés pour le Refuge de l'Arche. Une visite guidée du site a permis aux jeunes élus de découvrir les besoins de l'association et de comprendre l'impact de leur engagement. Une belle leçon de solidarité et de citoyenneté pour ces jeunes impliqués.



Cette année encore, les membres du Conseil Municipal des Enfants 2025-2026 ont rendu visite aux personnes âgées de la commune en leur apportant des chocolats, une belle initiative pleine de générosité !

Service Enfance & Jeunesse

Thèmes des petites vacances

- ❖ Février : Carnaval d'hiver
- ❖ Avril : Flâmons dans la nature

Merci à Lina PIRON et Océane BOITEUX qui sont venues effectuer leur stage BAFA.

Un grand merci également à Anick BRUNEAU (association Lire et faire lire) pour son intervention pendant les vacances d'avril.



Thèmes des mercredis :

- ❖ Mon corps et moi
- ❖ Les animaux
- ❖ A la découverte des métiers

Merci à Matthieu TALOIS d'être venu présenter son métier aux enfants et sa fonction de Maire, merci à Mr HERROUET pour l'organisation de la visite de la caserne des pompiers de Château-Gontier, merci à Mr et Mme Dubois ainsi qu'à la Coutellerie de Saint-Sulpice pour leur accueil.

Merci également à Ombeline Laurent pour toutes les interventions langue des signes auprès des enfants de 6-12 ans.



Ouverture de l'accueil de loisirs du lundi 6 au vendredi 31 juillet, avec pour thématique « Cap sur la France avec Gustave »

Une journée à thème sera proposée chaque semaine.

Et toujours les activités à la carte pour les plus grands (9 à 14 ans : âges définis sur le programme en fonction des activités).

2 séjours seront proposés : un à la Rincerie pour les 7-9 ans et un autre à Brûlon pour les 10-14 ans.

Ouverture également de l'ALSH du lundi 24 au lundi 31 août : pour les enfants de 3 à 12 ans.

Venez vivre de superbes aventures, l'équipe d'animation vous attend nombreux !!!

Pour tout renseignement supplémentaire, contacter Marion CHAUVEAU (absente les vendredis sur temps scolaire) :

- ✓ Par mail : clsh.loignesurmayenne@gmail.com
- ✓ Par téléphone : 02-43-07-65-92



Carte d'identité

Les demandes se font uniquement dans les mairies équipées d'un dispositif de recueil : **Craon, Meslay-du-Maine, Château-Gontier, Cossé-le-Vivien et Renazé.**



À **Château-Gontier**, les démarches s'effectuent **sur rendez-vous** aux horaires suivants :

Lundi au vendredi

8h30–12h00 / 13h30–18h00

Samedi

8h30–12h00

C'est l'heure du recensement !



Le recensement est **obligatoire** pour tout jeune Français entre ses 16 ans et la fin du 3ème mois suivant son anniversaire.

Pourquoi ?

Pour participer à la Journée Défense et Citoyenneté (JDC) et permettre l'inscription automatique sur les listes électorales à 18 ans.

Conséquence

Sans ce recensement, impossible de passer des examens ou concours (baccalauréat, permis de conduire...) avant 25 ans.

Documents à fournir en mairie

Pièce d'identité et livret de famille.

Permanences France Services

Afin de rapprocher les services publics au plus près des concitoyens, la Communauté de Communes du Pays de Château-Gontier met en place les guichets France Services sur les mairies de **Saint-Denis d'Anjou** et de **Bierné-les-Villages**, ainsi qu'une permanence à **Château-Gontier sur Mayenne**.

Avec ou sans rendez-vous, l'accueil est réalisé en toute confidentialité.

- Lundi : 9H-12H (Saint-Denis-d'Anjou) / 14H-17H (Bierné)
- Mardi : 9H-12H (Bierné) / 14H-17H (Saint-Denis-d'Anjou)
- Mercredi : 9H-12H (Saint-Denis-d'Anjou) / 14H-17H (Bierné)
- Jeudi : 9H-12H (Mairie Annexe Bazouges) / 14H-17H (Bierné)
- Vendredi : 14H-17H (Saint-Denis-d'Anjou)

Permanences Conciliateur de justice

La conciliation est un mode de **règlement amiable des litiges de la vie quotidienne**. Elle permet d'établir un dialogue destiné à résoudre un conflit par un accord et peut **éviter ainsi une procédure judiciaire**. La conciliation est la première étape de la procédure judiciaire obligatoire **pour les litiges de moins de 5000 euros et les conflits de voisinage**.

Le conciliateur est un auxiliaire de justice. **Il peut intervenir pour des conflits d'ordres civil et commercial.**

Permanence sur rendez-vous à la mairie annexe de Château-Gontier Bazouges, place de la Mairie : 02 43 09 55 80.

Secrétariat de mairie

Loigné sur Mayenne

Horaires habituels (fermeture exceptionnelle le **lundi 13 juillet**).

Lundi, mardi, mercredi, jeudi

9h00 - 12h30

Vendredi

9h00 -12h30 / 13h30 – 17h30

➤ **Contact** 02 43 07 28 71 | mairie@larocheneuveville.fr

Saint-Sulpice

Accueil sur rendez-vous uniquement.

Bibliothèque

La bibliothèque sera ouverte durant les vacances d'été aux dates suivantes :

■ Juillet 2026

mercredi 1^{er}, samedi 4, mercredi 8 et samedi 11

■ Août 2026

mercredi 5 et mercredi 26

Retrait des sacs jaunes

Les sacs jaunes sont à disposition au bar à tapas El Sueno, à la bibliothèque et à la mairie de Loigné-Sur-Mayenne ainsi qu'au P'tit bar de Saint-Sulpice.

Inscriptions scolaires 2026-2027

Pour tout renseignement concernant les nouvelles inscriptions :

- **Pour les enfants de Loigné sur Mayenne**, école publique de la Roche Fleurie, contactez la mairie au 02.43.07.28.71.
- **Pour les enfants de Saint-Sulpice**, contactez la mairie de Houssay au 02.43.07.71.17.

NB : Le dossier d'inscription est téléchargeable sur le site internet de la commune.

Intramuros

L'application « Intramuros » vous permet de **recevoir des informations ou des alertes sur des événements concernant la commune** (animaux perdus, routes barrées, alertes météo, ...). L'appli est **GRATUITE** et téléchargeable pour une utilisation sur smartphone, sur tablette ou sur ordinateur.



Avis aux nouveaux résidents



Les personnes nouvellement domiciliées dans la commune sont invitées à se présenter à la mairie, munies de leur livret de famille ou de leur carte nationale d'identité afin de permettre la mise à jour du fichier communal.

Légalisation de signature

Elle peut être obtenue selon les cas :

- à la **Mairie de son domicile** en présentant le document à légaliser (non signé) et une pièce d'identité portant une signature. En cas d'absence de pièce d'identité, il faut deux témoins munis de leurs pièces d'identité et d'un justificatif de domicile. Les documents à légaliser doivent impérativement être en français ou accompagnés de leur traduction française.

Lotissements

Si vous êtes intéressé, n'hésitez pas à contacter la mairie !



Lotissement Espace Ferdinand Barais à Saint-Sulpice :
Reste 3 terrains viabilisés de 399 à 488 m² à partir de 18 000€TTC



Lotissement Grand-Maison à Saint-Sulpice :
Reste un terrain de 762 m² pour 29 337€ HT



Lotissement de La Pièce-Martin à Ligné sur Mayenne :
10 terrains viabilisés de 394 à 580 m² à partir de 28 000€TTC

Géoportail de l'Urbanisme

Pour rappel, le Géoportail de l'urbanisme donne accès au zonage détaillé de chaque parcelle cadastrale sur le P.L.U d'une commune. Vous pouvez le consulter à l'adresse suivante : www.geoportail-urbanisme.gouv.fr

Rappel des règles d'urbanisme



Nous vous rappelons que tous les travaux ayant pour objet de modifier l'aspect extérieur d'une construction, de créer de la surface de plancher, de modifier le volume du bâtiment, de percer ou d'agrandir une ouverture sont soumis à l'obligation de déposer une demande d'autorisation. En voici quelques exemples :

- Modifications des ouvertures / changement des menuiseries
- Ravalement de façade
- Réfection de la toiture / pose de fenêtre de toit
- Piscine / Carport / Abri de jardin
- Suppression d'une haie protégée



*Sauf périmètre de monuments historiques
** Sauf hors zone urbanisée (U) (se rapprocher du service urbanisme)

Il est important de respecter cette réglementation, faute de quoi vous seriez en infraction avec le Code de l'urbanisme. Selon la nature des travaux envisagés, il peut s'agir d'une simple déclaration préalable, ou d'un permis de construire

Le secrétariat de mairie reste à votre disposition pour vous accompagner dans vos démarches.

Opération tranquillité vacances



Vous allez bientôt quitter votre domicile et vous souhaitez le sécuriser ? Vous pouvez demander à la gendarmerie de surveiller votre domicile !

Après inscription sur la plateforme service-public.fr ou directement en gendarmerie, des patrouilles seront organisées pour passer aux abords de votre domicile et vous serez prévenu en cas d'anomalies (dégradations, cambriolages ...)

Bruit de voisinage



Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, tels que **tondeuses à gazon, tronçonneuses, perceuses...** ne peuvent être effectués que :

- Du lundi au vendredi : de 8h30 à 12h et de 14h à 19h30
- Le samedi de 9h à 12h et de 15h à 19h
- Les dimanches et jours fériés de 10h à 12h.

Arrêté préfectoral du 3 octobre 2025

Chiens en divagation

À la suite d'une recrudescence du nombre de chiens errants aperçus dans le village, la commune tient à rappeler les nouveaux tarifs de participation financière :

- 1^{ère} capture simple avec restitution immédiate : **Un avertissement**
- A partir de la 2^{ème} capture simple avec restitution immédiate : **50€ par capture**
- Capture et garde de l'animal une journée complète : **50€ la capture + 15€ par jour de garde**
- Dépôt à la fourrière départementale S.P.A de Laval : **75€**

Dépôts sauvages

Nous vous rappelons : les dépôts sauvages (que ce soient des déchets verts, du cartonage, des détritux ...) sont interdits sur la voie publique, sur les terrains communaux et privés.

De même, les espaces de tri sélectif doivent être utilisés à bon escient et les dépôts réalisés dans les containers et non à côté, comme nous le constatons parfois.

Nous comptons sur votre vigilance.

Tout dépôt sauvage est sanctionné d'une amende de 3^{ème} classe en référence du code pénal, article R.6321

